

à Saint Christol

Le journal de la ville de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr



AU PARC DU ROURET, le nouveau centre "aéré"

Jeunesse

Nouveau centre de loisirs
pages 4 et 5

Urbanisme

Saint Christol lez Alès :
une collectivité responsable
pages 10 et 11

CCAS

Solidarité
page 22



Je gère mes déchets
et surtout je ne les laisse pas sur les trottoirs,
dans la nature, dans les fossés !

FACILE



Quand dois-je
sortir les sacs
jaunes ?



J comme JAUNE
j comme JEUDI SOIR



- Nous ne voulons plus de décharges publiques !
- Nous ne voulons plus d'usines d'incinérations d'ordures ménagères, car elles polluent (dioxine....) !
- Nous ne voulons plus que nos déchets soient enfouis et génèrent ainsi une pollution des sols !
- Nous estimons que les usines de traitement bio-mécanique de nos déchets constituent des investissements lourds pour un résultat moyen !
- Nous trouvons que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est trop élevée !

Alors que faire ?

La seule alternative, la réduction du volume des déchets que nous produisons :

- EN RECYCLANT : tri sélectif,
- EN SÉLECTIONNANT les produits à moindre emballage,
- EN PRIVILÉGIANT le vrac,
- EN DÉVELOPPANT la fabrication de compost.

2	Tri Propreté
3	Édito
4-5	Jeunesse
6-7	Festivités
8	Culture
9	Citoyenneté
10-11	Urbanisme
12-13	Environnement
14-15	Travaux
16-17	Éducation
18	Personnel
19	Sport
20-21	Ainés
22	CCAS
23	C'est voté
24-25	Tribunes
26	État civil
28	Agenda

Éditeur :
Mairie de Saint Christol lez Alès
41, rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04

Directeur de la publication :
Philippe Roux

Rédacteurs :
Dominique Achard, Rémy Achard,
Marion Assénat, Colette Darnaud,
Nicette Dreyfus, Sylvie Martinez,
Violette Monnier, André Montigny,
Véronique Pautard, Marlène Rouvière,
Lionel Sugier, Christophe Teissier,
Jean-Claude Vézilier.

Réalisation maquette : Atelier du moulin
Impression : Pure Impression
Dépôt légal auprès de la BNF
Journal imprimé sur papier 100% recyclé.



UN GRAND MERCI à chacun d'entre vous

Ce bulletin municipal sera le dernier de la présente mandature puisque, chacun le sait, le 30 mars 2014 s'achèvera le mandat de l'équipe municipale en place, mandat commencé en 2008.

Comme vous le savez les élections municipales auront lieu les 23 et 30 Mars 2014. C'est un rendez-vous important pour la vie démocratique des communes et l'avenir de notre ville.

Au terme de ce premier mandat, je veux remercier chaleureusement :

- tous ceux qui, au cours de ces 6 années écoulées, ont œuvré pour aider le Conseil municipal à concrétiser ses projets, les différentes administrations, les collectivités, les chefs de service et les particuliers.
- les responsables et bénévoles associatifs qui œuvrent sans relâche pour animer notre cité, pour former la jeunesse, pour accompagner tous ceux qui en ont besoin. Par leur dévouement et leurs actions, ils animent notre ville et permettent de créer du lien entre les personnes.
- l'ensemble du personnel qui s'est impliqué sans compter pour rendre le cadre de vie plus agréable et pour répondre au quotidien à l'attente de nos concitoyens.
- les élus du Conseil municipal qui m'ont apporté leur aide, leur soutien, leurs compétences et leur disponibilité pour faire progresser notre ville .

Il appartiendra à la nouvelle équipe que vous élirez en mars prochain, de faire que Saint Christol lez Alès pendant les 6 prochaines années soit toujours une ville dynamique où il fait bon vivre.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à tous une très bonne année 2014, pleine de bonheur et santé pour vous-même et tous vos proches. Que 2014 soit, pour chaque Saint Christolenne et chaque Saint Christolen, porteuse d'espoir, de réussite et de prospérité.

Philippe Roux
Maire de Saint Christol lez Alès

" LES FRIPOUILLES " AU ROURET

Pose de la première pierre au NOUVEAU centre de loisirs

Mercredi 4 décembre 2013, Philippe Roux, maire de Saint Christol lez Alès, Jean-Michel Suau, conseiller général du canton Alès ouest, et Max Roustan, président d'Alès d'Agglomération, posaient la première pierre du nouveau centre de loisirs, Les Fripouilles, au parc du Rouret, en présence d'élus, de parents et des premiers concernés, les enfants.

Jusqu'à
130
enfants
en 2014 !



Marjorie Séguy, directrice du centre, et les animateurs ont fait participer les enfants à cette matinée ensoleillée grâce à un jeu : le « relais constructeur ». Dans la bonne humeur, boîtes à chaussures - déguisées en briques, tuiles, ou fenêtres - passaient rapidement de mains en mains afin de bâtir ensemble le nouveau centre de loisirs. Nos deux équipes de Fripouilles ont brillamment relevé le défi !



Encore quelques mois et les enfants du centre quitteront enfin la cour de l'école Joliot-Curie pour s'installer dans un véritable centre « aéré », dans un cadre magnifique où ils pourront bénéficier de tout l'espace du parc du Rouret.

Cet équipement permettra d'offrir aux petits Saint Christolens un véritable service de loisirs, un lieu pour grandir et s'amuser.

Dans un tel cadre, les enfants accueillis passeront des vacances heureuses et remplies de jeux.

Cette structure, dont l'ouverture est prévue pour juin 2014, pourra accueillir jusqu'à 130 enfants.

Avec des locaux plus spacieux, modernes, et dans lesquels il sera possible d'aménager différents espaces adaptés à des activités de loisirs et aux besoins des enfants (salle de repos, de peinture, hall d'accueil des familles, restauration avec vue sur le parc), ce nouveau centre est une belle opportunité.

Le bâtiment respectera les normes d'accessibilité et permettra donc à tous les enfants de profiter, ensemble, du site.

Rappelons que la commune est signataire de la Charte de Déontologie Relais Loisirs Handicap 30, outil permettant aux structures de loisirs d'optimiser l'accueil des enfants en situation de handicap. Ce contact est essentiel pour apprendre à vivre ensemble et à respecter la différence.

Un des objectifs éducatifs est de sensibiliser l'enfant à la découverte, à la protection de l'environnement et au développement durable.

Ce nouvel accueil de loisirs va permettre à l'équipe d'animation de développer cet aspect. Leurs choix s'orientent vers la mise en place du tri sélectif, mais aussi de reconduire le projet de jardin potager dans un cadre naturel.

Dans un tel espace, les enfants pourront s'ouvrir à leur environnement : observer, faire pousser, créer, toucher, communi-

quer, s'entraider, acquérir des connaissances sur le milieu naturel.

Implanté près du Gardon, dans un parc arboré, tout est envisageable : jeux de pistes, randonnées pédestres, fabrication de cabanes, récupération d'objets naturels pour réaliser des créations artistiques... Les idées fusent au sein de l'équipe et les enfants sont impatients !

zoom

Actuellement le centre Les Fripouilles accueille les enfants, sur inscription, les mercredis, petites vacances scolaires et les cinq premières semaines des vacances d'été.

Tel. 04 66 60 81 94

Soirée Cabaret

Cette année encore la soirée Cabaret à Saint Christol lez Alès n'a pas failli à ses promesses, le public était là et les artistes aussi.

C'est par quelques tours de magie époustouflants que le spectacle a débuté. Harlan l'illusionniste est apparu dans son grand manteau noir et a enchaîné les tours de passe-passe, de mentaliste et d'oiseleur semant le doute et le questionnement chez chacun des spectateurs avant de laisser place à la compagnie Ma-

genta qui nous a présenté un vibrant hommage à Edith Piaf. La chorégraphe et metteur en scène Marie Escalier, au travers de ce spectacle, nous a entraînés dans l'univers trouble et envoûtant de cette femme courageuse au destin tragique, qui a trouvé la force de vivre dans les chansons qu'elle interprétait. C'est par le groupe Entracte qui a fait danser les plus courageux jusqu'au bout de la nuit que la 5^{ème} soirée Cabaret s'est terminée.



Christol'éthon 2013

C'est encore un grand week-end de générosité qui a réuni un bon nombre de participants les 6, 7 et 8 décembre à Saint Christol lez Alès.

Les animations étaient nombreuses et variées et les visiteurs ont participé avec plaisir. Des dizaines de pompons confectionnés, des dizaines de lueurs de l'espoir allumées, des dizaines de kilomètres parcourus dans la ville, des dizaines de billets de tombola vendus, des centaines de participants...



et un seul chiffre qui illustre l'action des bénévoles et la participation de tous : 6770 €.

Marché de Noël

Si le Père Noël a pour habitude de se faufiler dans les cheminées à la nuit tombée le soir du 24 décembre, c'est à bord de son fabuleux traîneau qu'il a fait son arrivée sur la place du Millénaire le 14 décembre.

Il était accompagné de ses fidèles lutins et n'a pas manqué de distribuer des friandises aux enfants venus nombreux pour le rencontrer. Il s'est d'abord empressé d'aller écouter les mélodieux chants de Noël que les élèves des écoles Marignac et Joliot Curie avaient studieusement appris à son intention. Il s'est ensuite rendu à la Maison Pour Tous, le manteau couvert de flocons de neige, où il s'est installé dans un fauteuil posé là pour la circonstance et s'est bien volontiers prêté à la séance photos pendant que les enfants lui chuchotaient leur commande dans le creux de l'oreille. Pendant ce temps, petits et grands en ont profité pour flâner dans les allées toutes très animées à la recherche « du »



présent qui aurait la vedette au pied du sapin au matin du 25 décembre. La soirée du samedi s'est terminée à la médiathèque en compagnie de Guy Gattepaille qui nous a fait voyager avec des contes de Noël gourmands.

Festivités à venir...

SMAÏN sera à la Pyramide du Rire

Le comité des associations prépare activement la prochaine « Pyramide du Rire » qui va se dérouler les 21, 22 et 23 mars prochains à Saint Christol.

L'année dernière c'est Didier Porte qui était la vedette du festival de l'humour saint christolien.

Pour 2014, le programme n'est pas encore totalement arrêté mais on sait déjà qu'un accord a été signé avec l'humoriste SMAÏN qui tiendra la scène le vendredi 21 mars au soir.

La soirée du samedi devrait être consacrée au théâtre de la Réplique avec une comédie de boulevard « Bonne Année toi-même ! » interprétée par Dany Larmande et Michèle Gasco.

Comme chaque année, le samedi après-midi sera réservé aux enfants avec une représentation conçue spécialement pour eux.

Peut-être un autre spectacle sera-t-il programmé le dimanche après midi...



Réservez vos dates, rien de plus facile, ce sera le 1^{er} tour des élections municipales...

Pour tous renseignements :
06 16 01 48 28

4^e édition des Gavelaires



Tacots, bouilleurs de cru et vieilles dentelles seront de retour sur Saint Christol lez Alès le dimanche 4 mai 2014 lors de la 4^{ème} édition des Gavelaires.

Nous invitons les Saint Christolens qui possèdent des reliques de la belle époque (costumes, voitures, métiers anciens...) et qui ont envie de les partager, de se faire connaître en mairie.

Réservez cette date !

VOUS AVEZ VU...

● Le 12 octobre, un très beau voyage musical et chanté à travers l'Amérique du Sud avec *América me acuerdo*.

● Le 3 novembre, la première édition du *Makossa Festival*, proposé par l'association Danses africaines saint christolennes, soutenu par la municipalité.

Un enchantement pour les yeux, les oreilles et les papilles, c'était véritablement l'Afrique festive à Saint Christol.

● Le 25 novembre, le vernissage de l'exposition de photos et de dessins de Sylvain Chavagneux à la médiathèque.

Un univers unique d'une grande sensibilité, sur le thème de la musique.

● Le 30 novembre, organisé par l'AFPS (Association France-Palestine Solidarité) Alès-Cévennes et soutenu par la municipalité, la soirée de clôture de l'automne palestinien en Cévennes.

Un grand succès, une belle affluence autour des danses proposées par le groupe Al Dorrah, de la projection du diaporama sur les prisonniers palestiniens (réalisé par l'ADDAMEER avec l'aide de Salah Hamouri), du concert de Moneim Adwan (impressionnant de virtuosité tant à la voix qu'au oud), et de l'exposition de photos prêtée par Ernest Pignon-Ernest de son parcours Mahmoud Darwich (images du poète affichées sur les murs de Palestine).

Les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes...

Deux erreurs dans l'article du dernier « À Saint Christol » consacré aux Journées du Patrimoine : c'est à la médiathèque (et non à la salle des mariages) que vous avez pu visiter l'exposition de photos et de cartes postales anciennes, qui d'ailleurs est restée visible jusqu'à fin novembre. Pardon également à André Chayne dont j'avais mal orthographié le nom.

VOUS VERREZ...

Du 13 au 17 janvier

17^e Festival des Mômes,

sur une programmation du regretté Jean-Marie Elzière, organisé par les Polymusicales, soutenu par la municipalité.



Des troupes proposeront des spectacles vivants de grande qualité pour les enfants de tout le bassin alésien et au-delà.

Tous les élèves des classes de Saint Christol ont droit à un tarif réduit, la moitié étant prise en charge par la municipalité, qui subventionne également le festival.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 février

18^e salon de peinture et de sculpture

organisé par Les Amis de Jean-Yves sous l'égide de l'OMC (Office Municipal de la Culture) avec pour invitée d'honneur la sculptrice Eve Tourmen



Ce salon accueille une soixantaine d'artistes, peintres ou sculpteurs, venant de la région pour la plupart. Certains sont amateurs et d'autres professionnels mais tous présentent un travail de qualité.

Rendez-vous le samedi 1^{er} février de 14h à 18h et le dimanche 2 février de 10h à 18h à la Maison Pour Tous de Saint Christol les Alès. Possibilité de restauration sur place. Renseignements 06 33 98 16 31.

Samedi 22 février

Pages arrachées 1914-1915

par le T2A



Le T2A (Théâtre Atelier d'Anduze) vous présentera dans une salle des fêtes disposée de manière inhabituelle, « *Pages arrachées 1914-1915* ».

Un spectacle tout public (on peut le voir dès 10 ans) adapté de journaux, livres, lettres et témoignages d'époque.

Entrée 5€, tarif réduit 2€50
20h30, Maison Pour Tous

Vendredi 28 février

L'Avare de Molière

par le Théâtre Itinérant La Passerelle



Avec un concept original, l'entrée des spectateurs se faisant pendant que les comédiens se préparent sous leurs yeux.

Entrée 5€, tarif réduit 2€50, 20h30, Maison Pour Tous.

CMJ et citoyenneté

Outil de démocratie participative, le Conseil Municipal des Jeunes permet d'initier les enfants et adolescents à la citoyenneté en les faisant participer à la vie publique.

Petit retour sur leur engagement de la fin d'année 2013



■ Samedi 19 octobre, Marie, Joris, Eva, Oumy servaient leurs aînés lors du traditionnel goûter des 70 ans et plus, pour clore la Semaine Bleue.



■ Lundi 11 Novembre, Léa, Emma, Séraphyn, Marie, Eva, Oumy participaient à la cérémonie commémorant la fin de la guerre de 14-18.

Devant une assemblée recueillie et à l'écoute, ils lurent les témoignages émouvants de Poilus qui vécurent la grande guerre et n'en revinrent pas.

■ Vendredi 29 novembre, l'ensemble du CMJ invitait à un spectacle de marionnettes les enfants de grande section maternelle, CP et CE1 scolarisés sur les 3 écoles de la Commune.

Venus nombreux, ils ont apprécié « La véritable histoire du Père Noël » et sont repartis avec quelques friandises, en remerciant Léa, Emma, Eva, Chloé, Oumy, Faouzi, Jérémy, Joris et Séraphin.

■ Dimanche 8 décembre, ils étaient quelques-uns à s'être mobilisés pour le Christol'éthon.

En animant un loto, pour lequel ils avaient récolté des lots auprès des commerçants, ils ont recueilli la somme de 980 €.

Celle-ci est venue s'ajouter aux nombreux dons récoltés durant ce week-end au profit du Téléthon.



■ Vendredi 6 décembre, le CMJ accueillait de nouveaux jeunes élus, représentant les CM2 de la commune :

École Marignac :

Denzel Chakour et Romain Caillol

École Joliot Curie :

Héloïse Anton, Laura Ladreyt,

Yohann Caillard, Lucas Devlehouver



C'est le vendredi 20 décembre que le CMJ au grand complet procédait à l'élection d'un nouveau maire et de ses adjoints.

Après deux années de bons et loyaux services, Léa (maire), Flaury (1^{ère} adjointe) et Emma (2^{ème} adjointe) laissaient leur place à :

Maëlys Monnier, maire

Séraphyn Anton, 1^{er} adjoint

Eva Vaccarizi, 2^{ème} adjointe



Propriétaires bailleurs, n'hésitez pas à conventionner votre logement en « social ».

D'après les chiffres du dernier recensement (2009), il y avait sur la commune 566 logements privés mis en location, soit plus de 21 % des logements de la commune, et seulement 7 de ces logements étaient conventionnés comme logement social.

Aujourd'hui ce nombre est passé à 26 mais j'ai pu me rendre compte lors de mes permanences que beaucoup de propriétaires, qui remplissent pourtant les conditions d'un conventionnement, ne bénéficiaient pas des avantages offerts (abattement fiscal et subvention) par méconnaissance des procédures à suivre.

En effet, il est toujours possible de signer une convention avec l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), que le logement nécessite ou non des travaux et qu'il soit neuf ou ancien (de plus de 15 ans, en cas de travaux subventionnés).

Avantages liés au conventionnement :

→ Le propriétaire bénéficie d'une déduction fiscale de 60 % sur les revenus bruts fonciers tirés de la location pendant toute la durée de la convention (6 ans ou 9 ans en cas de travaux).

→ En cas de conventionnement avec travaux le propriétaire peut, en plus de la déduction fiscale, obtenir une subvention de l'ANAH égale à 35 % des travaux pris en compte (dans la limite de 750 €/m² habitable et de 60 000 €/logement).

→ La convention ouvre droit pour le locataire à l'aide personnalisée au logement (APL), celle-ci est obligatoirement versée directement au propriétaire.



Engagements du propriétaire liés au conventionnement

→ Le logement doit être loué nu, c'est-à-dire non meublé, à des personnes physiques, à usage d'habitation principale et en bon état (logement « décent »).

→ Le loyer ne doit pas dépasser en 2013 : 5,92 € / m² de surface habitable. Bien sûr il est révisé chaque année au 1^{er} janvier, en suivant l'indice IRL.

Pour le calcul du loyer il est possible de rajouter la moitié de la surface des annexes (cave, remise, balcon, loggia, terrasses, véranda...) dans la limite de 8 m². De plus la convention peut prévoir des éléments (garage, parking, cours et jardins...) susceptibles de donner lieu à la perception d'un complément de loyer. Ce loyer accessoire doit être normal par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage pour des biens comparables

et fixé dans la limite du plafond prévu par la convention.

→ Les revenus du locataire, à la date de signature du contrat, doivent être inférieurs à un plafond variable en fonction de la composition du foyer.

Par exemple dans le cas d'un bail conclu en 2013 pour un couple avec 2 enfants, le revenu fiscal de référence de 2011, c'est à dire après abattement, doit être inférieur à 38 454 €.

Cas particuliers des locataires en place

Lorsqu'un locataire occupe déjà le logement, le propriétaire peut lui proposer, sans attendre le terme de son bail en cours, un renouvellement de son contrat de location sous réserve, bien entendu, que les ressources de l'occupant (et le loyer) soient conformes aux plafonds prévus.

Vous pouvez trouver tous les imprimés nécessaires dans la partie urbanisme du site internet de la commune <http://www.saintchristollezales.fr> et obtenir de plus amples renseignements auprès du service urbanisme aux heures d'ouvertures de la mairie.

DÉPLACEMENTS DOUX

Mise en place de la première " zone de rencontre "

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma des déplacements doux, vous avez pu voir apparaître de nouveaux panneaux au vieux village. Il s'agit de la mise en place de la première « zone de rencontre » de la commune. D'autres zones du même type seront créées par la suite.

Une « zone de rencontre », en droit, est une zone particulière de circulation en agglomération.



Cette notion a été introduite dans le code de la route en juillet 2008. Elle complète deux autres dispositifs juridiques existants, « l'aire piétonne » et la « zone 30 ». Cependant, aucun de ces deux outils ne comportait une totale mixité entre tous les usagers sur une partie de la voirie urbaine : piétons, cyclistes, usagers motorisés, transports en commun...

Avec les « zones de rencontres », au contraire, on cherche à faire cohabiter de

manière apaisée dans un même espace les piétons et les véhicules.

Au sein de cette zone :

→ les piétons peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner,

→ les piétons ont la priorité sur les véhicules,

→ tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent pas excéder une vitesse de 20 km/h.

La « zone de rencontre » correspond ainsi à des espaces publics où l'on souhaite favoriser les activités urbaines et la mixité des usages sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé : rues résidentielles, quartiers historiques, places, etc. Les dimensions de ces zones doivent bien sûr rester compatibles avec une vitesse limite très basse pour les véhicules et une attention soutenue des conducteurs du fait de la priorité piétonne.

PRÉLÈVEMENTS SUR LES COURS D'EAU ET LES NAPPES ALLUVIALES

Classement de la commune en Zone de Répartition des Eaux (Z.R.E)

Le territoire de la commune se situe dans le bassin versant des Gardons et de leurs affluents, et vient d'être classé, par un arrêté conjoint des préfets de la Lozère et du Gard, en " Zone de Répartition des Eaux ". (Arrêté du 30 octobre 2013).

Ce classement est dû au fait que depuis plusieurs années consécutives, dans le bassin versant, les prélèvements d'eau (eau potable, irrigation, industrie,...) dans les rivières et les nappes phréatiques sont supérieurs à la ressource disponible.

Autrement dit, on prélève sur le milieu naturel plus d'eau que ce qu'il retient des pluies reçues par le bassin versant.

Ce classement réglementaire renforce les pouvoirs des préfets en matière de police de l'eau, et modifie entre autres les règles d'autorisation de prélèvement d'eau par pompage, par forage...

■ Ainsi les nouveaux ouvrages de prélèvements (forages) non domestiques (supérieurs à 1 000 m³/an) seront soumis à déclaration (moins de 8 m³/h) ou à autori-

sation (plus de 8 m³/h). Ces prélèvements seront autorisés en fonction de la ressource disponible.

■ Les propriétaires d'ouvrages de prélèvements non domestiques qui existent déjà et qui ont été régularisés auprès du service de police de l'eau vont recevoir un courrier de mise à jour de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

■ En revanche les ouvrages de prélèvements non domestiques existants mais non régularisés sont considérés comme de nouveaux prélèvements et sont donc soumis à déclaration ou à autorisation selon les débits puisés. Les exploitants agricoles possédant un prélèvement non déclaré peuvent régulariser leur situation jusqu'au 1^{er} mars 2014.

Pour plus de renseignements sur la procédure de régularisation, contacter la DDTM du Gard-Service eau et milieux aquatiques :

- ▶ Laurent Levrier 04 66 62 62 49
laurent.levrier@gard.gouv.fr
- ▶ Richard Buchet 04 66 62 63 52
richard.buchet@gard.gouv.fr

Les propriétaires d'ouvrages de prélèvements domestiques (inférieurs à 1000 m³/an), ne sont pas concernés ; ils doivent simplement les déclarer en mairie.

Des informations complémentaires et les imprimés de déclaration sont disponibles sur le site de la préfecture :

[Http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Police-de-l-eau/Prelevements-d-eau](http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Police-de-l-eau/Prelevements-d-eau)

Nettoyage d'importance, et embellissement des cimetières

La décision de ne plus utiliser d'herbicide pour l'entretien des espaces communaux, conformément au PAPPH de la commune (Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles) s'est traduite par la nécessité d'interventions d'entretien plus fréquentes de nos services, en particulier au niveau des cimetières.



Une intervention lourde dans ces cimetières a eu comme objectif de réaliser un "état de départ" de l'opération : ramassage de tous les pots cassés laissés à l'abandon (trois camions), nettoyage des concessions abandonnées, ramassage d'emballages plastiques divers, taille d'arbustes ornementaux devenus envahissants...

On a ainsi pu constater un net changement d'aspect de l'ensemble, qui va motiver les actions d'entretien à l'avenir.

■ Des arrosoirs ont été mis à disposition au niveau des points d'eau.

■ Dans la même démarche d'embellissement de la commune, des arbres, une haie de bambous, des fleurs ont été plantés sur le parking attenant aux cimetières.

Il est opportun de rappeler que, conformément au schéma de déplacements doux, la route de Fontvieille a fait l'objet d'aménagements qui sécurisent les déplacements des piétons, en interdisant par exemple le stationnement automobile le long de la voie, au profit du parking adjacent aux cimetières. Les portes principales des cimetières restent alors fermées, l'accès s'effectuant par les portillons toujours ouverts. Naturellement, pendant la période de Toussaint, les portes principales sont ouvertes pour permettre aux familles de déposer plus facilement les fleurs.

De même sont tolérés l'arrêt et la dépose des personnes à mobilité réduite, sur le passage piéton surélevé.

zoom
sur une économie
de **20%** de notre
consommation
d'éclairage public

Éclairage public Économie d'énergie



Les 63 armoires de commande de l'éclairage public sont maintenant équipées d'horloges astronomiques qui calculent, en fonction de la date du jour, les heures de mise en service et d'arrêt de l'éclairage public. Ces dispositifs sont tous en place depuis le début de l'année ; il est ainsi possible d'apprécier l'importance des économies réalisées.

L'éclairage public a entraîné en moyenne sur les années 2010, 2011, 2012, une consommation de l'ordre de 880 000 kWh d'électricité.

En 2013, cette consommation est estimée à 710 000 kWh, soit une économie de près de 20 %, en terme d'énergie. Malheureusement, l'augmentation des tarifs fait que la dépense est sensiblement la même que les années précédentes, quelques 83 000 €.

Mais l'économie d'énergie réalisée, vu le prix actuel du kWh, entraîne une réduction de la dépense en 2013 de plus de 10 000 €. **À noter qu'à ces économies viennent s'ajouter celles liées à l'utilisation systématique de lampes au sodium,** économes

en énergie, dès que l'on intervient sur le réseau ; c'est le cas avenue du général de Gaulle, place du Foiral.

L'éclairage public est de compétence communautaire ; les factures correspondantes sont adressées à Alès Agglomération qui les règle. Mais le montant correspondant est déduit d'une attribution de compensation versée par l'agglomération à la commune.

En définitive la dépense est payée par la commune ! D'où l'intérêt de suivre ces consommations.

travaux en images

Quelques exemples de réalisations.
Vous en trouverez d'autres au fil de ce numéro.



Plantation de vignes



« Tourne à gauche » à Cavalas



Salle municipale de Montèze



Aménagement parking du Rouret



Marquage au sol



Pose de barrières avenue Jean Moulin



Aménagement de sécurité à La Pujade



Mise en sécurité des piétons



Toilette Maison pour Tous (avant - après)

Les écoliers plantent des arbres dans le parc du Rouret

Une façon de faire passer un message sur le développement durable

Pour des raisons de sécurité, au printemps dernier, un certain nombre d'arbres en fin de vie avaient dû être abattus dans le parc du Rouret.

À l'automne, les écoles Marignac et Joliot-Curie ont été contactées par la municipalité pour participer à la replantation d'arbres.

Dirigés et soutenus par le service municipal environnement, les élèves de CM2 de Marignac ont planté chênes, cèdres et érables.

L'après-midi s'est terminé autour d'un goûter offert par la municipalité.

Nous espérons que ces arbres pousseront bien afin que chaque enfant, chaque Saint Christolen apprécie ce travail en allant se promener dans le parc du Rouret.



Des arbres dans les cours des écoles

La commune est très impliquée dans le développement durable.

La nouvelle cour de l'école élémentaire Marignac a également été ornée d'arbres avec des tables d'extérieur.

Des peupliers étant dangereux pour la sécurité des enfants ont été abattus dans les cours d'école et ont été remplacés.

Le service municipal environnement apporte aussi son soutien aux écoles au travers des jardins pédagogiques.



→ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES



Soucieuse de construire, avec les partenaires de la communauté éducative, le meilleur projet possible en matière d'aménagement des rythmes scolaires, la municipalité a mis en place un comité de pilotage associant enseignants, parents, associations, personnel municipal et élus.

Animé par Véronique Pautard, adjointe à l'Éducation, ce comité s'appuie sur les travaux de concertation effectués avec l'appui de Fabrice Gosse, désigné comme chargé de mission pour ce projet.

Interrogés par voie de questionnaire, réunis pour débattre et échanger des informations, les partenaires impliqués ont eu à travailler sur :

- le choix du mercredi ou samedi matin
- l'organisation de la semaine scolaire : heures d'entrée et de sortie des écoles, durée de la pause méridienne, positionnement des TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires)
- le choix des locaux et spécificités des activités sur chacune des écoles en fonction de leur niveau (maternelle ou élémentaire)

et de leur positionnement géographique (Joliot ou Marignac),

• la mise en place ou non d'un service de repas à l'issue de l'école si le mercredi matin était retenu.

À cette occasion, les élus ont réaffirmé leur attachement à ce que les activités proposées dans le cadre de cette réforme restent gratuites pour tous les enfants.

Bien entendu la gratuité pour les enfants ne signifie pas la gratuité des intervenants. Des conventions de partenariat seront proposées, à l'image de ce que nous avons mis en place durant les vacances scolaires, aux associations volontaires pour s'impliquer dans cette réforme.

Dans les prochaines semaines les instances municipales, commission Éducation et Conseil Municipal seront informés et pourront débattre des résultats des travaux du comité de pilotage.

Construire cet aménagement avec tous afin de servir au mieux l'intérêt de l'enfant : telle est la volonté politique du groupe majoritaire.

NOËL DANS LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Bonne humeur et friandises à volonté



Accueils périscolaires Initiation au tennis de table

Dans le cadre du développement d'activités au sein des accueils périscolaires municipaux, une initiation au tennis de table est proposée aux enfants des écoles élémentaires.



Ces activités sont organisées sur le temps méridien une fois par semaine sur chaque groupe scolaire.

Une convention entre municipalité et club de tennis de table local a été signée pour cette année scolaire. Ce partenariat est amené à se développer pour la rentrée 2014 avec les associations locales intéressées dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.



brève

Des tables d'extérieur de ping-pong ont été installées dans les cours des écoles élémentaires pour le grand plaisir des enfants.

ÉCOLES MATERNELLES : inscriptions rentrée scolaire 2014/2015

Le service Éducation invite les familles à procéder à la pré-inscription en première année de maternelle de leur enfant né en 2011 pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Les démarches se font en mairie et concernent les écoles maternelles Marignac et Joliot Curie.

VOS SERVICES EN ACTION

Proximité et prévention, au-delà des mots, une action au quotidien !



Pour ce 1^{er} numéro de l'année 2014, À Saint Christol magazine a choisi de vous présenter Saïd Achouri, médiateur socio-culturel.

SES PERMANENCES

tous les mercredis matin, de 9h à 12h sans RDV - Maison de quartier de Cavalas 06 89 39 75 76.

À Saint Christol • Saïd, vous assurez, depuis plus d'un an maintenant, la fonction de médiateur socio-culturel sur le territoire saint christolen et plus particulièrement sur le quartier de Cavalas, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la médiation et quel est votre rôle ?

Saïd Achouri • De manière générale, la médiation est un processus de création et de réparation du lien social ou de règlement de conflits de la vie quotidienne. Pour cela, le médiateur, tiers impartial et indépendant, tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes et les institutions, d'améliorer telle ou telle situation ou de régler un conflit.

Pour cela, le médiateur a besoin de créer des espaces d'écoute et de dialogue. Le médiateur assure également l'interface entre les familles, les différents intervenants sociaux, les associations et autres institutions. Notre rôle est alors de faire connaître à la personne en difficulté tous les moyens à sa disposition afin qu'elle trouve une issue à sa situation.

ASC • Pourriez-vous nous décrire votre quotidien ?

S. A. • Mes missions sont on ne peut plus variées ! À la demande des intéressés, je peux être amené à intervenir sur un conflit de voisinage. Dans la même matinée, je peux aussi être sollicité pour de l'accompagnement administratif. Concrètement cela signifie : apporter son aide pour de la formulation de courriers, résiliation de contrats téléphoniques, aide à la constitution de dossiers de carte nationale d'identité, ou de dossiers d'aide du Centre Communal d'Action Sociale. Une des missions récurrentes est également la mise en relation avec les institutions, tel que le centre médico-social, les assistantes sociales, la préfecture...

De même, tous les jours, je fais ce que l'on appelle une veille active, autrement dit as-

surer une présence sur le territoire de la commune, aller à la rencontre des Saint Christolens, créer de l'échange et développer un lien de confiance en rappelant notamment que le médiateur est soumis au secret professionnel.

J'attache également une grande importance à mon rôle d'interface entre l'usager et le service public local.

Il est de mon ressort de faire remonter les demandes en mairie et à l'inverse de donner de l'information aux Saint Christolens sur les actions ou projets menés par la commune.

ASC • Tout usager saint christolen peut faire appel à vous, de 7 à 99 ans ?

S. A. • Vous n'êtes pas loin de la vérité... puisque j'interviens aussi en milieu scolaire. Lorsque des enfants rencontrent des difficultés relationnelles avec d'autres enfants ou agents municipaux, nous pouvons mettre en place une médiation. Il s'agit alors d'un travail partenarial avec les enseignants, les parents, les agents municipaux et l'enfant.

Dans le prolongement du domaine de l'enfance, j'accompagne également les jeunes qui le souhaitent sur le montage de projets. Ce peut être, par exemple, pour la création d'une association ou un projet de mobilité à travers l'Europe.

ASC • Vous le disiez, vos missions sont diverses et variées. Elles doivent nécessiter une certaine énergie, pouvez-vous nous dire quelle est votre motivation première ?

S. A. • Sans aucune hésitation, le goût du contact humain, du dialogue, mais aussi la conviction des bienfaits de l'interculturel et de l'intergénérationnel.

Il me semble fondamental d'apprendre à vivre ensemble, à se connaître et se reconnaître, sortir des a priori.

Vivre ensemble, c'est en partie construire du lien entre les générations et entre les origines.

Éduquer, c'est permettre à l'individu d'enrichir ses connaissances, ses talents et ses aptitudes, afin de pouvoir s'adapter au monde. L'éducation comprend toutes les influences volontaires (l'école, la famille...) comme involontaires (pendant les temps libres).



Activité tambourin



Sortie course d'orientation à Maintéargues



Activité foot organisée par l'ASSC

Le temps libre peut ainsi être éducatif.

Cependant, sans proposition concrète, il est un espace abandonné aux seules influences involontaires (parfois négatives) et devient un facteur d'accroissement des inégalités. En portant une attention particulière au temps libre, en proposant aux enfants des moyens de s'épanouir (intellectuellement, socialement et physiquement), la commune contribue à réduire les inégalités sociales et favorise la construction de repères indispensables pour participer à la vie sociale. C'est ce qui motive les différents dispositifs mis en place par la commune sur les temps périscolaires et extrascolaires. Sur le temps extra-scolaire (mercredis et vacances scolaires) deux ensembles d'activités sont proposés aux enfants et adolescents.

L'École Municipale des Sports

Elle a pour objectifs de favoriser :

- le développement moteur,
- la découverte de son corps et la socialisation de l'enfant.

C'est l'un des maillons de la chaîne éducative. Elle propose des temps d'apprentissage permettant à l'enfant de découvrir de multiples familles d'activités, sur de courtes périodes, sans se spécialiser sur un sport en particulier.

Elle est ouverte à tous les enfants de 6 à 10 ans, Saint Christolens scolarisés et habitant sur la commune.

Les vacances loisirs et découvertes

Toussaint, Noël, hiver, printemps : 4 périodes de vacances scolaires pour découvrir les activités sportives, artistiques et manuelles pour les jeunes âgés de 8 à 15 ans. En partenariat avec les associations locales, votre enfant a la possibilité de se dépenser, de s'exercer manuellement et de s'épanouir émotionnellement comme socialement.

Pour les vacances d'hiver, les inscriptions se dérouleront au foyer sportif du lundi 17 au jeudi 27 février à partir de 17h.

Pour plus de renseignements sur les différentes actions proposées aux jeunes de la commune, n'hésitez pas à vous adresser aux animateurs municipaux qui vous accueillent au foyer sportif et à la maison de quartier de Cavalas.

L'éducation est une condition essentielle de l'épanouissement individuel et du développement collectif. Elle est une véritable richesse pour une ville et ses citoyens. Cependant, pour être efficace, elle doit être l'affaire de tous.

Au même titre que les langues, les arts... le sport est un moyen d'ouverture, d'expression que la commune met en place avec la contribution des associations. Merci à elles !

zoom
POLICE
MUNICIPALE
Effectifs
doublés

Depuis peu, les effectifs de la police municipale ont été doublés puisque sont désormais en poste quatre agents.

Le renforcement de la prévention et de la tranquillité publique sont les principaux objectifs des recrutements décidés et opérés.

Il permet notamment d'augmenter le temps de présence des agents de la police municipale sur le territoire saint christolen, à savoir de 8h à 12h et de 14h à 20h, du lundi au samedi.

La Semaine Bleue 2013

24%
des 75 ans
souffrent de
l'isolement

En 1969, Gilbert Bécaud chantait la solitude en essayant de se convaincre que *La solitude ça n'existe pas*.

Concernant nos aînés, 24% des 75 ans et plus sont touchés par l'isolement, contre seulement 16% en 2010.

En 2013, d'après une enquête de la Fondation de France (voir Midi Libre du 27 juin 2013) la solitude ne cesse de gagner du terrain. Le phénomène s'aggrave et concerne 12% des Français (5 millions de Français souffrent du délitement de leurs rapports sociaux).

Face à ce phénomène on peut espérer que, comme l'exprime la chanson de Gilbert Bécaud, « *il y a toujours quelqu'un pour quelqu'un* », « *il y a toujours la société...* ».

Durant ces six dernières années, la commune de Saint Christol lez Alès en partena-

riat avec les associations qui oeuvrent au quotidien, a essayé d'être ce quelqu'un, d'être cette société qui lutte pour rompre la spirale de l'isolement.

En programmant, pour la 5^{ème} année consécutive, une Semaine Bleue, nous invitons, cette année encore, les retraités à sortir de leur isolement, à aller à la rencontre des autres, à donner de la vie à leur quotidien.

L'édition 2013, qui s'est déroulée du 12 au 19 octobre, proposait aux retraités, tous les après-midi, de venir jouer avec les mots.



L'atelier imprimerie et calligramme



Café théâtre animé par les artistes locaux retraités



Les animateurs du jeu *Le mot le plus long* avec : Alexandra, Marjorie et Jean-Louis Bonnefille.



Une partie de belote



Mme Rambosson et M. Lamure, doyenne et doyen du goûter. Eliana Raynaud lit un poème à ses aînés.

- ▶ Le lundi, un **diaporama sur le voyage à Martigues** ouvrait le programme.
- ▶ Le mardi, les **mots s'écrivaient sous toutes les formes**, en braille, à la plume sergent major, de la main gauche, avec l'outil informatique... pendant que nos auteurs locaux donnaient du sens à ces mots sous la forme d'une histoire ou d'un poème.
- ▶ Le mercredi, malgré un rendez-vous manqué, celui des enfants avec leurs aînés, les **participants ont identifié des mots, des phrases en jouant** (rébus, tautogramme, mot de passe).
- ▶ Le jeudi, lors de l'**animation « café théâtre »** les mots étaient contés, chantés, joués, mis en musique par nos artistes locaux retraités.
- ▶ Le vendredi, le **jeu *Le mot le plus long*** et le **concours de belote** offraient l'occasion de partager de bons moments qui prirent fin avec un savoureux goûter campagnard.
- ▶ Le samedi, le **traditionnel goûter des 70 ans** et plus venait mettre un terme à une semaine bien remplie.

Cette semaine-là, la solitude ça n'existait pas pour ceux qui avaient décidé d'en profiter.

Repas des Aînés

Tous et toutes à vos agendas pour noter la date qui réunira les 70 ans et plus pour le traditionnel repas annuel des aînés le :

samedi 15 février 2014

à partir de 12h30 à la Maison Pour Tous.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Ses actions à l'occasion des fêtes de fin d'année

Pour le plus grand nombre, les périodes de fêtes de fin d'année sont synonymes de réjouissance et de joie, partagées avec la famille et les amis. Pour d'autres, au contraire, elles mettent en exergue des difficultés bien présentes au quotidien, comme la solitude et la précarité financière. Aussi, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Christol lez Alès s'est à nouveau mobilisé.

✱ Au moment de Noël, le **cadeau gourmand** a permis à la fois d'organiser des visites au domicile de personnes âgées et d'offrir des produits festifs. Des sourires et un présent ont accompagné la rencontre des résidents de la Maison de retraite Les Cigales.

✱ Un **bon cadeau de 30 €** a été offert aux familles saint christolennes bénéficiaires de l'antenne locale des Restos du Cœur, pour leurs enfants âgés de 7 à 17 ans.

✱ Quant aux jeunes de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi et étudiants remplissant les conditions de ressources, ils ont reçu une **bourse de 160 €**.

Le **Conseil d'administration du CCAS de Saint Christol lez Alès se tient à l'écoute des jeunes et moins jeunes tout au long de l'année et notamment dans les périodes qui le nécessitent le plus.**

Il vous adresse ses meilleurs vœux en cette nouvelle année.

Création de 2 points d'information, pour des réponses accessibles



Accueillir, délivrer une information, conseiller, orienter vers des partenaires (MLJ, CCAS, ...) gratuitement, d'une façon anonyme, telles sont les missions des Points d'information de la ville de Saint Christol lez Alès.

Récemment implantés au centre sportif socio-éducatif et à la maison de quartier à Cavalas, ces points d'information, d'écoute, d'échange, de participation et de documentation ont vocation à favori-

ser l'accès à des informations pratiques, objectives et actualisées sur les sujets qui intéressent au quotidien les jeunes (formation, emploi, santé, loisirs, vacances, vie sociale, Europe, ...) Ce service de proximité permettra d'apporter une première réponse aux questions que les jeunes se posent ou de les orienter vers certaines structures spécialisées, institutions et autres partenaires mieux à même de répondre à des demandes particulières.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Saïd Achouri, médiateur, et les agents municipaux qui animent les accueils jeunes. Saïd Achouri, tél. 06 89 39 75 76 mail : said.achouri@mairie30380.fr

C'EST VOTÉ

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2013

- **Sentiers de randonnées**

Approbation du tracé de la traversée du territoire de la commune de Saint Christol lez Alès.

Vote : **unanimité**

Autoriser l'élu communal référent, M. J. Claude Vézilier, à faire signer les conventions de passage aux propriétaires.

Vote : **unanimité**

- **Revalorisation du coefficient de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité** : le taux de coefficient multiplicateur passerait de 8,28 à 8,44 au 1^{er} janvier 2014.

Vote : **22 pour et 7 contre**

- **Modification des conditions financières pour un emprunt garanti par la commune au profit de l'OPH « Logis Cévenols » pour 15 logements des Terrasses du château.**

Vote : **unanimité**

- **Demande de garantie d'emprunt pour l'OPH « Logis Cévenols » pour 21 logements à la ZAC de Valès** : 4 prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant total de 1.881.938€ que la commune garantit à hauteur de 50%. Les 4 prêts donnent lieu à 4 votes

Vote : **les 4 conventions sont votées à l'unanimité.**

- **Convention avec l'ASCL Tennis de Table** pour la mise en place d'activités durant le temps périscolaire : l'intervention sera rémunérée dans les mêmes conditions que celles utilisées pour les « Vacances, loisirs et découvertes ».

Vote : **unanimité**

- **Demande d'une subvention au Conseil général pour la boucle cyclo-découverte des Prairies.**

Vote : **unanimité.**

- **Personnel : création de postes** : 6 postes statutaires dans le cadre des avancements de grade ou de promotion interne.

Vote : **unanimité**

- **Cadeau de départ à la retraite pour un agent municipal** : cadeau d'une valeur de 305€.

Vote : **unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2013

- **Budget principal : décision modificative n°2** : réajustement du niveau des crédits pour les sections de fonctionnement et d'investissement

Vote : **22 pour - 5 abstentions - 2 contre.**

- **Complément communal à l'indemnité représentative de logement** : au titre de l'année civile 2012, 3 enseignants sont concernés et le complément communal s'élève à 2.106€

Vote : **unanimité**

- **Avis du Conseil sur le classement sonore des infrastructures de transport terrestre** : des erreurs s'étant glissées sur le plan, il est proposé de donner un avis défavorable en vue de provoquer l'obtention de documents rectifiant le projet.

Vote : **unanimité**



- **Prise en charge des voies et réseaux du lotissement du Mas Rouge** : concerne le lotissement du groupe Arcade, rue Yves Montant.

Vote : **unanimité**

- **Personnel** : instauration et mise en œuvre d'un système d'astreintes au niveau du service de Police municipale : système avec compensations financières.

Vote : **unanimité**

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2013

- **Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2014**, pour le déplacement et le remplacement de la chaufferie de l'école Joliot Curie dans un local extérieur.

- **Demande de subvention pour les projets relevant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale**

La commune a déposé 3 dossiers :

1) Vacances utiles (2 semaines de travaux et d'activités de loisirs et 1 semaine de séjour)

2) Action de soutien scolaire (pour des élèves scolarisés en classe de CP à CM2 et présentant des difficultés)

3) Action de réussite éducative pour des jeunes de plus de 18 ans. Précisons que pour 2014 la commune est éligible à ce type de subventions mais ne le sera plus par la suite.

- **Révision à la baisse de la surtaxe d'assainissement**

Après la mise en place par la communauté d'Alès Agglomération de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) une somme de 13.608€ a été reversée et il est proposé de réduire la surtaxe à 0,10€ le m3 consommé (au lieu de 0.17€) soit une baisse de 41,10%.

- **Personnel**

- Création de 4 emplois statutaires dans le cadre des avancements de grade ou de la résorption de l'emploi précaire.

- Fixation de la rémunération des agents pour le recensement de la population 2014.

- **Urbanisme**

- Prise en charge des voies et réseaux divers du lotissement du Riage.

- Cession de terrains.

Tous les points ont été adoptés à l'unanimité.

« L'Avenir autrement à Saint Christol »



Bonne année 2014 !

En ce début d'année, nous vous souhaitons à tous une très bonne et très heureuse nouvelle année, pour vous, les vôtres et pour notre commune.

Cette nouvelle année s'annonce difficile, car, hélas, la crise est toujours là. Dans ce contexte, nous avons constitué pour les élections municipales de mars 2014, une liste d'intérêt communal, au-delà des partis politiques et des étiquettes, car une situation comme celle à laquelle nous devons faire face impose du courage et une large union des bonnes volontés et des talents.

Cette liste intitulée « **Union pour le Renouveau à Saint Christol les Alès** » réunit sous ma direction et avec l'appui d'Henri Francès, des Saint Christolens de toutes origines, dont la motivation est de mettre leurs compétences au service de Saint Christol et de ses habitants, sans sectarisme ni a priori, avec pour volonté d'assurer une meilleure sécurité des biens et des personnes, tout en améliorant la qualité de vie et le dynamisme économique de notre commune.

Nous avons déjà activement travaillé au programme que nous vous proposerons prochainement et nous avons défini nos ambitions pour Saint Christol avec lucidité, courage et réalisme. Pour finaliser ce programme et, afin de mieux prendre en compte vos besoins et vos souhaits, nous vous invitons à venir dialoguer avec nous à notre permanence.

Jean-Charles BENEZET

Conseiller Municipal « L'Avenir Autrement à St Christol »

Permanence, le samedi matin de 10h30 à 12h en dessus de la Police Municipale

« Agir ensemble pour Saint Christol »



En ce moment des vœux nous souhaitons à toutes les habitantes et tous les habitants de Saint-Christol que 2014 leur apporte tout ce qu'ils désirent !

Cette année sera riche : dès le premier trimestre les élections municipales seront importantes pour l'avenir de notre commune, à laquelle nous sommes profondément attachés.

Dans ce cadre notre association a décidé de travailler avec le maire en place et son équipe afin de construire un projet pour bien vivre à Saint-Christol.

Ce sera également le moment de l'élaboration du budget qui devra tenir compte des augmentations d'impôts en particulier la TVA, qui pèsent lourdement sur les classes moyennes comme sur les plus défavorisés d'entre nous.

Du travail en perspective pour être toujours plus au service des habitants.

Bonne Année à toutes et à tous !

Frank Monier

agirensemble30380.unblog.fr

Suzanne Coulet

Textes non corrigés et retranscrits dans leur intégralité

« Clarté et démocratie – la gauche pour Saint Christol »



NON, LA DROITE ET LA GAUCHE, CE N'EST PAS LA MÊME CHOSE.

Les élections municipales approchent, et vous allez bientôt assister à l'affichage d'un mensonge, récurrent dans de nombreuses communes à cette occasion : la constitution de listes que l'on appelle, selon les cas, « ni de droite ni de gauche », ou « d'intérêts communaux », qui sont censées rassembler des gens de tous horizons ayant en commun le bien-être de leurs concitoyens. On trompe ainsi les électeurs en leur faisant croire que les valeurs sont les mêmes pour tous, que l'on soit de droite, de gauche, du centre ou de nulle part. Or, historiquement, la gauche est la continuation des idées d'égalité et de fraternité de la Révolution de 1789, alors que la droite est l'héritière de l'Ancien Régime et de ses privilèges. Ce que l'on pourrait traduire aujourd'hui, de façon certes schématique et symbolique mais qui résume bien les valeurs des uns et des autres : LA DROITE C'EST L'AVOIR, LA GAUCHE C'EST L'ÊTRE. Comment en effet concilier les valeurs de tolérance, d'accueil, de solidarité, de partage et d'humanisme qui définissent la gauche, avec les obsessions de la droite qui ont nom individualisme, mérite personnel, concurrence, compétitivité, aboutissant toutes à l'écrasement des uns pour la réussite des autres, à l'exploitation du plus grand nombre par quelques nantis ? Décidément, la droite et la gauche sont inconciliables et n'aspirent pas à la construction du même monde. Ne croyez pas ceux qui vous disent : « Nous voulons réunir la droite et la gauche dans un projet commun pour votre commune », ils vous mentent. Quant au centre, en politique c'est une vue de l'esprit. Le centre, c'est une droite qui ne dit pas son nom : hier Lecanuet et Giscard, aujourd'hui Bayrou et Borloo. On regrettera aussi qu'une partie de la gauche renonce actuellement à ses valeurs et à ses promesses en se pliant aux exigences du Medef. Mais cette gauche-là est-elle encore à gauche ?

Les élus de la majorité municipale « Clarté et Démocratie – La Gauche pour Saint Christol »

« Unis pour l'avenir de Saint Christol »



INCOHERENCE...DESINVOLTURE

Il y a quelques temps, le Maire nous avait expliqué qu'il était impossible d'installer la caserne des pompiers prévue sur Saint Christol, sur les terrains de l'ex-INRA, car inondables. A l'époque, rappelez-vous, nous avons mis en doute cette explication. Aujourd'hui, nous apprenons que dans les bâtiments de l'ex-INRA, sur les mêmes terrains « inondables » s'installe le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP, jusqu'alors joutant l'école Germain David à Alès), destiné à recevoir des enfants d'âge primaire.

Conclusion : un terrain inondable pour les pompiers ne l'est pas pour les enfants!!!

Récemment, les usagers du chemin du Clapier avaient dénoncé publiquement la dangerosité de ce carrefour avec la Route Départementale de Montèze. En conséquence, plus récemment encore, le Conseiller Général du canton, avec l'appui des services techniques du Conseil Général a organisé une réunion d'information en direction desdits usagers en mairie de Saint Christol. Un seul absent à cette réunion...le Maire de Saint Christol. Deux conclusions à en tirer. Une un peu grosse : qui est le véritable Maire de Saint Christol ? L'autre plus sérieuse : le problème de ce carrefour serait-il seulement départemental ? Nous ne le pensons pas. **Si elle le veut à court terme, la commune peut imposer des solutions provisoires à ce problème** qui n'a que trop duré...Dans quelques temps nous en proposerons !

Ghislaine BINGLER, Serge BOULAY et Grégory THOMAS, Conseillers Municipaux d'opposition (Parti Socialiste)

Permanence : tous les samedis de 10h à 12h à côté de la police municipale

Textes non corrigés et retranscrits dans leur intégralité

Bienvenue aux nouveau-nés

- Léna Toureille, 4 septembre
- Aponi, Analia, Djidjiga Viana Amazouz, 10 septembre
- Alicia, Anne Roder, 19 septembre
- Thomas, Jean Huguét Etienne, 24 septembre
- Enzo Diboune, 24 septembre
- Lilou, Lola, Juliette Bily, 5 octobre
- Romain, Benoît Privat, 8 octobre
- Nolan Michaud, 15 octobre
- Chiara, Victoria, Lucia Rencoule, 17 octobre
- Noémie, Andrée, Jacqueline Caillol, 20 octobre
- Ethan, Arthur Maurin, 31 octobre
- Sevde Sahin, 1^{er} novembre
- Meylann, Michel, Maurice, Georges, Joël Lafont Guizard, 11 novembre
- Corentin, Lulu, Guy Dieudonné, 23 novembre
- Meyline, Maria, Pauline Cauvin, 25 novembre
- Maïla, Ounissa, Marie Nickels, 26 novembre
- Marylou Bonnet, 26 novembre

Félicitations aux nouveaux mariés

- Philip, John Cubbon et Anne-Lise, Agnès Perge, 6 septembre
- Claude, Guy, Jacques Lavenu et Marie-France Neun, 14 septembre
- Aurélien Castellvi et Priyadarshini Rajkoomar, 21 septembre

Sincères condoléances aux familles et proches

- Maryse, Justine Arbonneau, 1^{er} septembre
- André, Paul Pouilès, 5 septembre
- Yvonne, Lucienne Paulin veuve Agniel, 14 septembre
- Jean, Germain Martinent, 14 septembre
- André, Denis Maurin, 22 septembre
- Morgane, Hélène, Blondine Bengler, 28 septembre
- Marie-Josèphe Mazeyrat, épouse Bourles, 13 octobre
- Rosalie, Antoinette Coudeyre épouse Ranc, 17 octobre
- Claire, Alberte Blanc épouse Puel, 26 octobre
- Henriette, Victoire Boucot veuve Broutin, 27 octobre
- Huguette, Louise, Rose Jourdan veuve Perez, 29 octobre
- Tassadit Fella veuve Bensikhaled, 7 novembre
- Charles, Adolphe, Moïse Blond, 16 novembre
- Pierre, Auguste Bordarier, 17 novembre
- Gérard, Joseph, Désir Mourgues, 23 novembre

JANVIER

LOTO de l'association Avenir Autrement
dimanche 5 janvier, à la Maison Pour Tous, 15h

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE
mardi 7 janvier, à la Maison Pour Tous, dès 18h30

REPAS DE L'ÉPIPHANIE
pour l'association « Amitié d'Automne »
vendredi 10 janvier, à la Maison Pour Tous, dès 12h

THÉÂTRE DE GUIGNOL
par la Compagnie « Apollo Variety »,
Entrée 5€
vendredi 10 janvier, à la Maison Pour Tous, dès 17h

FESTIVAL DES MÔMES
du lundi 13 au vendredi 17 janvier, à la Maison Pour Tous
mercredi 15 janvier, après-midi tout public.

LOTO des 5 sections de l'ASCL
vendredi 24 janvier, à la Maison Pour Tous, 20h30

CHŒUR EN HIVER
23^e rassemblement du Grand Chœur Saint Christolen
Inscriptions : jcbarnar@gmail.com
samedi 25 et dimanche 26 janvier, à la Maison Pour Tous

FÉVRIER

SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE organisé par Les Amis de Jean-Yves sous l'égide de l'OMC - Entrée libre
samedi 1^{er} et dimanche 2 février, à la Maison Pour Tous

SOIRÉE DU CŒUR
samedi 8 février, à la Maison Pour Tous, dès 19h

LOTO du PCF
dimanche 9 février, à la Maison Pour Tous, dès 15h

REPAS DES AÎNÉS offert par la Municipalité
samedi 15 février, à la Maison Pour Tous, dès 12h30

LOTO de la paroisse St Christophe
dimanche 16 février, à la Maison Pour Tous

SOIRÉE CABARET organisée par Nathalie De Marans
vendredi 21 février, à la Maison Pour Tous, dès 20h

Le Théâtre Atelier d'Anduze présente « **PAGES ARRACHÉES 1914-1915** », un spectacle adapté de journaux, livres, lettres et témoignages d'époque
Entrée 5€, tarif réduit 2€50
samedi 22 février, à la Maison Pour Tous, 20h30

LOTO d'Amitié d'Automne
dimanche 23 février, à la Maison Pour Tous, dès 15h

L'AVARE DE MOLIÈRE
par le Théâtre Itinérant
La Passerelle Entrée 5€, tarif réduit 2€50
vendredi 28 février, à la Maison Pour Tous, 20h30

LE MARCHÉ DE NOËL 2013 : AMBIANCE



MARS

LOTO de l'association du Manoir
dimanche 2 mars, à la Maison Pour Tous

PYRAMIDE DU RIRE AVEC, ENTRE AUTRES, SMAÏN
21, 22 et 23 mars, à la Maison Pour Tous

LOTO des 5 sections de l'ASCL
vendredi 28 mars, à la Maison Pour Tous

BAL-FOLK avec Cabré 'Can
organisé par l'association Saint Christol-Stilton
samedi 29 mars, à la Maison Pour Tous

AVRIL

PAGES OUVERTES
du 7 au 11 avril, à la Maison Pour Tous
et à la médiathèque

CONCERT DU GRAND CHŒUR SAINT CHRISTOLEN
vendredi 18 avril, à la Maison Pour Tous, 20h30

SPECTACLE DE L'ÉCOLE JOLIOT CURIE
samedi 19 avril, à la Maison Pour Tous



Jean et Georges à la musique



Goûter campagnard très apprécié



Graeme Allwright chanté par nos artistes



Échanges autour du mot le plus long !



Marjorie et Alexandra, les animatrices



Claudie et Aimé au chant



Les organisateurs du concours de belote

La Semaine Bleue en images